

*République Démocratique du Congo*



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**CABINET DU CHEF DE L'ETAT**  
**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR**  
**FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,**  
**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,**  
**CHEF DE L'ÉTAT,**  
**AU CORPS DIPLOMATIQUE**

Kinshasa - RDC, Vendredi 15 Février 2019



**AU CORPS DIPLOMATIQUE**  
Kinshasa - RDC, Vendredi 15 Février 2019

---

**Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions  
Diplomatiques,  
Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies  
en République Démocratique du Congo,  
Mesdames et Messieurs les Représentants du Système des Nations Unies  
et des Organismes internationaux,**

Au nom du peuple congolais et au mien propre, je voudrais, de prime abord, vous remercier d'avoir répondu à mon invitation.

En ce début d'année nouvelle que je souhaite très fructueuse dans nos relations, j'aimerais vous inviter à réitérer à Leurs Excellences les Chefs d'Etat et de Gouvernement de vos pays respectifs ainsi qu'aux Hautes Autorités assumant la direction des Organismes internationaux dont vous êtes mandataires en République Démocratique du Congo, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité.

Cette cérémonie m'offre l'occasion de vous exprimer notre profonde gratitude pour les actions que vous menez en faveur de la consolidation des relations de la République Démocratique du Congo avec les pays et les Organisations que vous représentez.

L'importance que j'accorde à la cérémonie de ce jour est d'autant plus grande qu'elle me donne l'opportunité de partager avec vous la quintessence de ma vision diplomatique, dont les grandes lignes ont été révélées dans mon discours d'investiture le 24 janvier dernier au Palais de la Nation.

A cette occasion, je notais, en effet, et je cite :

*« Que la politique étrangère de la République Démocratique du Congo sera désormais axée sur une véritable approche de partenariat stratégique au bénéfice de la population congolaise ;*

*Que, dans le respect de notre souveraineté, nous sommes disposés à entretenir des relations étroites de coopération avec tous les pays du monde en commençant par nos partenaires traditionnels ;*

*Et que, enfin, nous allons redynamiser notre présence dans les organismes multilatéraux ».*

Ceci dit, je tiens à réaffirmer la vocation de mon pays à être toujours ouvert sans exclusive à une coopération mutuellement avantageuse pour le plus grand bien de nos populations respectives.



**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

La première passation pacifique et démocratique du pouvoir qui vient de se réaliser dans mon pays à la suite des élections du 30 décembre 2018 est un moment précieux qui devrait nous permettre d'engager une nouvelle ère de partenariat et de raffermissement des relations qui unissent nos Etats.

La République Démocratique du Congo entend jouer un rôle de taille dans le renforcement de l'Etat de droit, l'approfondissement de la culture démocratique et dans l'enracinement des valeurs des droits de l'homme et de bonne gouvernance. Nous sommes ainsi disposés à bénéficier de l'expérience de vieilles nations démocratiques, tout en sauvegardant les atouts qui fondent notre identité nationale.

Mon pays tient à sauvegarder son indépendance politique acquise au prix de multiples sacrifices, ainsi que son corollaire, la souveraineté du peuple congolais sur les richesses naturelles nationales. Toute coopération devrait ainsi se fonder sur le respect et la considération mutuels, dans la logique d'un partenariat gagnant-gagnant.

Les principes de base de la diplomatie congolaise demeurent les mêmes depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale en 1960. Ils résultent tant de la Charte des Nations Unies, de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine ainsi que des pertinentes résolutions de l'ONU, dont celles touchant aux relations amicales entre Etats.

Au nombre de ces principes, il y a lieu de citer :

- Le bon voisinage ;
- La vocation africaine ;
- L'ouverture au monde sans exclusive ;
- La coopération Internationale et régionale mutuellement avantageuse ;
- Le règlement pacifique des différends ;
- Le non recours à la force et la condamnation des changements anticonstitutionnels,
- Le respect de l'intégrité territoriale des Etats, l'indépendance politique et la souveraineté nationale ;
- L'intangibilité des frontières héritées de la colonisation,
- Le neutralisme positif et
- La non-discrimination.

La diplomatie que mon Gouvernement mènera tiendra dûment compte de tous ces principes, lesquels sont fondamentaux pour notre pays ainsi que pour le peuple congolais.

### **1. Concernant les relations avec les pays frontaliers :**

La politique de lutte contre la pauvreté que nous allons mener a comme préalable sine qua non, la permanence d'un environnement propice de paix où chaque Congolais jouira de ses droits et pourra donner, dans la quiétude, le meilleur de lui-même dans cette exaltante marche vers le développement intégral.

Ainsi, la République Démocratique du Congo située au cœur du continent africain avec neuf pays voisins accordera priorité à la consolidation de la paix régionale. Je privilégierai une politique étrangère axée sur le bon voisinage et le dialogue constructif avec nos neufs voisins pour assumer notre part de responsabilité sur le plan de la stabilité régionale notamment au sein de la Conférence Internationale sur le Région des Grands Lacs (CIRGL).

### **2. Concernant les relations entre la RDC et l'Union Africaine :**

J'avais indiqué que nous allons engager une politique plus ambitieuse au sein de cette organisation continentale afin que le Congo puisse contribuer au développement de l'Afrique et à la renaissance africaine.

C'est ici l'occasion pour moi de remercier tous les pairs africains de la confiance qu'ils ont manifestée à mon endroit par l'élection de la République Démocratique du Congo à la deuxième vice-Présidence de l'Union Africaine lors du 32<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Addis-Abeba les 10 et 11 février 2019.

C'est ensemble que nous pourrons faire face aux différents défis liés particulièrement à la pacification intégrale et au développement durable du continent africain.

Dans les prochains jours, mon Gouvernement finalisera notre adhésion effective au Protocole créant le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, ainsi qu'aux statuts d'autres organisations sous régionales où la présence de la République Démocratique du Congo pourrait être d'un apport considérable.

En outre, mon pays ne ménagera aucun effort afin de continuer à mettre en application les engagements auxquels il a souscrits au terme de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2013 et d'autres traités et accords régionaux.

Nos liens dans le cadre de la SADC et de la CEEAC, seront en outre renforcés dans les divers domaines de coopération prévus par les Protocoles auxquels nous sommes partie. L'initiation d'une consultation pour la réactivation de la CEPGL sera également une de nos priorités tant il est vrai que plusieurs projets intégrateurs qui lient nos pays dans le cadre de cette organisation sous régionale devront être redynamisés afin de bénéficier à nos populations.

Dans le même ordre, comme je l'ai annoncé lors de ma visite de travail récente en République du Kenya, nous étudions la possibilité de notre intégration à



la Communauté des États d'Afrique de l'Est – la CEA en sigle- car la majorité des États membres de cette communauté sont frontaliers et connaissent un important commerce protéiforme avec nos citoyens, à l'Est du pays.

Au cours de cette année 2019, la République Démocratique du Congo abritera les travaux du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Cette occasion devra être saisie pour échanger à nouveau sur les voies et moyens d'éradiquer le fléau du terrorisme qui gangrène le continent.

### **3. Quant à nos relations avec l'Union Européenne :**

Je voudrais les voir amplement redynamisées dans le respect des principes sacro-saints qui fondent l'Organisation des Nations Unies.

L'Europe et l'Afrique sont des continents frères, et cette fraternité doit demeurer. Aussi importants que sont les pourparlers post-Cotonou pour le renforcement du partenariat entre les ACP et l'Union Européenne, il est de même primordial qu'une saine coopération puisse caractériser les rapports entre la RDC et l'Europe, terre fréquentée voire habitée par des milliers de familles congolaises.

Faisant suite à la lettre conjointe que m'ont adressée le Président du Conseil Européen et le Président de la Commission de l'Union Européenne ainsi que l'entretien que j'ai eu avec la Haute Représentante de l'Union Européenne aux Relations Extérieures, en marge du Sommet de l'Union Africaine dernièrement, je souhaite que la République Démocratique du Congo et l'Union Européenne procèdent à l'échange de leurs ambassadeurs respectifs dans les plus brefs délais afin d'avoir le même niveau de représentation.

Pour ce qui est de la Maison Schengen, j'ai instruit la partie congolaise à finaliser rapidement les discussions entamées avec la partie européenne pour la restructuration et la réactivation de ce dispositif consulaire en harmonisant les recommandations de la Commission technique ad hoc avec les propositions émises par les Ambassades européennes basées à Kinshasa.

Dans cet élan de dégel des relations entre la République Démocratique du Congo et nos partenaires européens, je voudrais finalement lancer un appel pressant pour la levée des sanctions ayant concerné l'un ou l'autre responsable congolais particulièrement à la suite de la décision y relative du Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine de juillet 2017.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

#### **4. Sur le plan de la coopération :**

La République Démocratique du Congo continuera de plaider pour une plus grande efficacité des mécanismes de coopération au développement avec moins de procédures et conditionnalités. Il s'agira de mener une réflexion stratégique vers une diplomatie de développement concrète avec des partenaires internationaux capables de contribuer à son essor intégral par la stimulation d'une croissance inclusive et une prospérité partagée par le biais des mécanismes qui facilitent l'investissement direct étranger, créateur d'emplois, les échanges et l'accès au crédit pour le financement de projets d'intérêt commun.

Pour ce faire, comme je l'ai annoncé dans mon discours d'investiture, nous procéderons à une lutte implacable contre la corruption, l'incivisme fiscal, les tracasseries multiples et une simplification des procédures administratives, fiscales et douanières dans les secteurs clé de la vie nationale afin d'améliorer notre climat des affaires et créer les conditions idoines pour une meilleure attractivité internationale de la RDC.

La coopération Sud-Sud, mécanisme disposant d'un potentiel de croissance élevé, sera accentuée tout en promouvant l'association d'un troisième partenaire dans le cadre de la coopération triangulaire qui sera vivement poursuivie. Un accent particulier sera adressé aux pays émergents, pourvoyeurs de capitaux, situés dans l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient, l'Asie Centrale et la Scandinavie.

#### **5. Sur nos relations avec les Organismes internationaux :**

Nous accompagnerons le processus de retrait progressif prévu de la MONUSCO, en tenant compte de l'évolution de la situation sécuritaire, en participant pleinement à l'élaboration d'une stratégie de sortie conjointe ainsi qu'à sa transformation progressive dans le cadre du dialogue stratégique. Lors des discussions du renouvellement de son mandat en mars prochain, nous plaiderons pour une reconfiguration par un redimensionnement qualitatif des troupes qui devront être moins nombreuses mais mieux équipées et aguerries face à la guerre asymétrique en collaboration avec l'armée nationale pour la traque des groupes armés, principale menace contre les civils.

Membre du Conseil des Droits de l'Homme, la République Démocratique du Congo assumera pleinement sa responsabilité dans cette enceinte internationale hautement symbolique. Elle poursuivra et intensifiera sa collaboration avec le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme que j'ai rencontré à Addis-Abeba et les autres partenaires qui accompagnent ses efforts dans la promotion et la protection des droits de l'Homme dans le pays et dans le monde.



Concernant nos relations avec les partenaires techniques internationaux, plus particulièrement la Banque Africaine de Développement et les institutions de Bretton Woods, j'ai instruit les services concernés d'intensifier les consultations avec ces partenaires dans le cadre de l'assistance technique et dans les domaines du développement humain, les infrastructures, la santé, l'agriculture, l'éducation en mettant un accent particulier sur le Partenariat Public Privé.

La République Démocratique du Congo, grâce à sa place de premier pays francophone au monde, jouera également un rôle majeur au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie dans la mise en œuvre de son Programme et la réalisation harmonieuse de ses objectifs.

La Francophonie doit être ce cadre propice permettant à notre pays d'être réellement partenaire dans la défense mondiale de la langue française, et dans l'expansion de la culture congolaise, dans toute sa richesse et sa diversité. Entre la culture et la diplomatie, il n'y a qu'un pas. En plus de ses importantes ressources naturelles, la République Démocratique du Congo doit mettre en avant son potentiel culturel inestimable pour un plus grand rayonnement international.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

La République Démocratique du Congo compte affirmer son leadership dans les domaines où elle dispose des potentialités particulières.

Partant en effet de son potentiel forestier et environnemental, mon pays jouera un rôle de taille dans la préservation de l'écosystème mondial, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

En outre, l'initiative congolaise de constituer un partenariat écologique entre la République Démocratique du Congo, l'Indonésie et le Brésil dont les bassins forestiers assurent la survie de la planète doit être renforcée et finalisée. La République Démocratique du Congo qui détient 150 millions d'hectares de forêts représentant près de 50% des forêts d'Afrique et plus de la moitié (69%) du massif forestier du Bassin du Congo considéré à juste titre comme le deuxième « poumon » de la planète après l'Amazonie doit voir son leadership naturel reconnu et partant assumer sa pleine responsabilité en la matière.

Avec son potentiel particulier en eaux douces, mon pays s'emploiera par ailleurs à éviter que cette précieuse ressource ne soit l'objet de conflits armés pour son appropriation par des Entités confrontées aux problèmes de sécheresse ou d'assèchement des cours d'eau.

La coopération dans le cadre du bassin du fleuve Congo tiendra compte autant de la souveraineté du pays que des accords conclus notamment au sein de la Commission Internationale du bassin Congo, Oubangui, Oboué et Sangha, CICOS en sigle.

La République Démocratique du Congo contribue également à la lutte contre le réchauffement planétaire au travers du barrage hydroélectrique d'Inga et de ses précieuses réserves en cobalt. En effet, le potentiel hydroélectrique congolais constitue une source d'énergie propre, renouvelable et non polluante, capable de fournir l'énergie électrique à tout le continent et au-delà.

En outre, mon pays est dépositaire de la plus grande réserve de cobalt mondiale, composante essentielle pour la fabrication des voitures électriques non polluantes constituant ainsi un des atouts de la préservation de la planète.

Il s'ensuit qu'on peut donc affirmer sans crainte d'être contredit qu'avec son immense bassin forestier, son gigantesque potentiel hydroélectrique, ses réserves phénoménales de cobalt, la République Démocratique du Congo en situation de paix constitue une bénédiction, voire un espoir pour l'Humanité.

Mon Gouvernement privilégiera ainsi le dialogue et une franche coopération dans la résolution de différentes préoccupations touchant à ses ressources naturelles.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais clore mon propos sans remercier, au nom du peuple Congolais, la mobilisation de la solidarité internationale face aux différents défis auxquels nous faisons face notamment la lutte contre la maladie au virus Ebola et la lutte contre les groupes armés, fléaux que nous devons, ensemble, vaincre.

J'attends donc de la Communauté Internationale que vous représentez à continuer un accompagnement positif et concret dans la réalisation des priorités que j'ai assignées à mon mandat.

Je formule le vœu que les relations d'amitié et de coopération entre la République Démocratique du Congo et ses partenaires internationaux se renforcent davantage dans l'intérêt bien compris de nos peuples respectifs.

En terminant sur cette note d'espérance, je réitère ma gratitude aux pays et Organisations que vous représentez, pour leur amitié, fraternité et solidarité à l'égard du peuple Congolais.

Soyez également rassurés de notre amitié et de notre hospitalité.

**Je vous remercie pour votre attention.**